

L'Adresse—M^{me} Champagne

Enfin, je poursuivrai la série de rencontres bilatérales que j'ai entreprises avec mes collègues des provinces et des territoires qui sont responsables des questions relatives à la jeunesse. Je tenterai de dégager avec eux les objectifs que nous pouvons partager, d'assurer la pertinence et la complémentarité de nos programmes.

Enfin, j'essaierai de vérifier s'il existe des dédoublements inutiles dans nos activités réciproques. Je serai ainsi en mesure, au cours de 1985, Année internationale de la jeunesse, de présenter des propositions précises. Elles constitueront la base d'un plan d'action à long terme à l'égard de la jeunesse et contribueront véritablement à accroître sa participation dans tous les secteurs de notre société.

L'Année internationale de la jeunesse représente précisément une occasion unique pour les jeunes de renforcer la perception qu'ils ont d'eux-mêmes et de leur potentialité, de tracer la voie aux générations futures et, pour nous les adultes, c'est un temps privilégié pour accroître notre prise de conscience de la réalité des jeunes, pour prendre contact avec ces derniers et faciliter leur intégration à la société.

J'invite expressément et cordialement tous les jeunes et tous ceux qui s'intéressent aux jeunes à participer activement à la célébration de l'Année internationale de la jeunesse.

En terminant mes remarques, monsieur le Président, je voudrais indiquer que si je mets l'accent sur les jeunes qui vont bien, je suis également sensible à la minorité de jeunes, minorité, quel que soit son nombre, toujours trop importante, bien sûr, qui fait face à d'énormes difficultés. Ce sont les jeunes chômeurs, les jeunes qui expérimentent la pauvreté, qu'ils soient travailleurs ou étudiants, les jeunes coupés de liens affectifs avec leurs familles, les jeunes repliés sur eux-mêmes qui ont perdu l'espoir de jours meilleurs. Ces jeunes méritent une attention spéciale et prioritaire, car seules des conditions minimales de vie peuvent permettre à une personne de se développer et de participer pleinement à la société. Toutefois, mettre exclusivement l'accent sur ces jeunes risquerait d'avoir des effets néfastes, celui de décourager les jeunes, de les rendre hyperconscients des obstacles qui sont leur lot, d'oublier les immenses potentialités de l'ensemble des jeunes, qu'ils éprouvent ou non des problèmes, de mettre l'accent sur des solutions à court terme plutôt que sur des solutions porteuses d'avenir, d'enfermer dans un ghetto des jeunes dont les problèmes font peur à la population adulte et ainsi de creuser le fossé qui sépare les générations. Voilà pourquoi, à mon avis, une approche à la jeunesse doit aussi laisser une place importante aux réalisations créatrices et aux contributions de celles-ci. Une politique de la jeunesse doit s'adresser à l'ensemble des jeunes et accroître le potentiel de tous.

En résumé, j'entrevois mon rôle à des niveaux étroitement liés: premièrement, j'ai la ferme intention d'utiliser l'Année internationale de la jeunesse pour rechercher des solutions aptes à améliorer les conditions de vie de tous les jeunes. En ce sens, j'ose croire que la majorité des jeunes qui réussissent viendra en aide aux plus déshérités d'entre eux; deuxièmement, en tant que ministre d'État à la Jeunesse, je m'engage à consacrer pleinement mes énergies pour influencer les orientations politiques du gouvernement concernant les activités sociales, politiques, culturelles et économiques affectant la jeunesse canadienne.

Le président suppléant (M. Paproski): Questions et commentaires.

• (1620)

[Traduction]

Questions ou commentaires. Je voudrais donner la parole aux députés suivants: les députés de Cape Breton-Richmond-Est (M. Dingwall); de Regina-Est (M. de Jong), de Nickel Belt (M. Rodriguez), de Winnipeg-Birds Hill (M. Blaikie) et de Winnipeg-Fort Garry (M. Axworthy), dans cet ordre.

M. Dingwall: Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à féliciter la ministre pour les propos qu'elle vient de tenir, d'autant plus qu'elle s'exprimait avec conviction. Néanmoins, pendant la campagne électorale, le chef de son parti nous a promis «des emplois, des emplois et encore des emplois», et je crois que c'est ce qui a incité les jeunes Canadiens à voter en masse pour le parti conservateur. La ministre devrait toutefois savoir que le Canada compte 600,000 jeunes chômeurs d'après Statistique Canada. En fait, il faut ajouter à ce chiffre 300,000 jeunes «chômeurs non officiels» sur lesquels Statistique Canada n'a pas de données. Par conséquent, avec 900,000 jeunes chômeurs, nous avons affaire à une véritable crise, monsieur le Président.

Je pose à la ministre la question suivante: malgré sa conviction de voir le gouvernement aider les jeunes de notre pays, ne croit-elle pas comme moi qu'il se pose un problème de crédibilité? D'un côté, le premier ministre (M. Mulroney) promet des emplois—et il en est question à la page 9 du discours du trône—et d'un autre côté, le ministre des Finances (M. Wilson) sabre dans la plupart des programmes du ministère de l'Emploi et de l'Immigration. Quand les jeunes Canadiens verront-ils le gouvernement prendre des mesures concrètes au lieu de se contenter d'études, de discussions et de délibérations avec le secteur privé?

J'affirme à la ministre que les jeunes réclament des emplois et non pas de belles paroles.

[Français]

Mme Champagne: Monsieur le Président, vous me permettez d'être un peu déçue, je croyais, puisque mon honorable collègue semblait avoir écouté et être convaincu de ma conviction personnelle à ce sujet, qu'il aurait trouvé sa réponse. Je le lui ai bien dit, et je l'ai bien dit dans ce discours, que je me ferais la porte-parole, et je suis la porte-parole au sein du gouvernement des problèmes de la jeunesse.

Je m'excuse, monsieur le Président, mais je pense que la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{lle} MacDonald) a déjà répondu à la question de l'honorable député il y a à peine quelques minutes, et les programmes d'emplois sont de son ressort.

[Traduction]

M. Rodriguez: Monsieur le Président, je voudrais féliciter la ministre de son discours. En fait, si je devais décerner des prix, ce discours recevrait une excellente note, car il contient beaucoup de belles phrases. Il contenait de grandes envolées oratoires qui ne veulent absolument rien dire. La ministre dit qu'elle profitera de l'Année internationale de la jeunesse pour tenter de mieux faire comprendre les problèmes des jeunes sur le plan international. La ministre peut-elle nous dire quel rôle elle a joué dans les consultations visant à éliminer un programme qui me paraît très intéressant et qui s'intitulait: «Le Programme